

Liste de contrôle destinée à l'infirmier/ère scolaire pour le traitement de l'asthme (National Association of School Nurses)*

Évaluation

- Examiner le formulaire d'admission/inscription afin d'identifier les élèves asthmatiques.
- Contacter le soignant pour obtenir des informations complémentaires, les antécédents de l'élève, les facteurs déclenchants, les préoccupations du soignant, le formulaire de décharge sanitaire et les coordonnées du prestataire de soins primaires (PSP)/spécialiste des soins de l'asthme (SSA).
- Évaluer les besoins financiers, la langue ou les croyances culturelles.
- Contacter le PSP/SSA pour valider les diagnostics médicaux et obtenir la liste des médicaments, traitements, etc., en cours.
- Évaluer les connaissances de l'élève, sa capacité à s'autogérer, en tenant compte de ses besoins linguistiques et développementaux.
- Recueillir des données de base de l'élève, notamment la dernière visite chez le PSP/SSA, les exacerbations, les visites à l'hôpital/aux urgences, les signes vitaux, l'utilisation d'inhalateurs, l'assiduité.
- Évaluer si des éléments déclencheurs spécifiques sont présents au sein de l'école pour les élèves dont le diagnostic actuel est connu.

Diagnostic

- Établir des diagnostics infirmiers à partir des données d'évaluation.

Résultats

- Identifier les objectifs et les résultats appropriés à court, moyen et long terme avec l'élève, le soignant et le PSP/SSA.
- Les résultats doivent être mesurables et inclure un calendrier prévisionnel. Ils peuvent inclure les aspects académiques, psychosociaux, la qualité de vie, la santé.

Planification

- Vérifier que chaque élève dispose d'un plan d'action contre l'asthme (PAA) à jour (dans les 12 mois) pour gérer les exacerbations épisodiques.
- En plus du PAA, élaborer, si nécessaire, un plan de soins individualisé (PSI) fondé sur des preuves, en coordination avec l'élève, la famille et le personnel de l'école concerné. Le PSI doit promouvoir la continuité, être sensible à la culture et inclure une stratégie d'évaluation.
- Développer un plan pour les urgences/catastrophes, les sorties scolaires et lorsque l'infirmier/ère scolaire n'est pas disponible.
- Participer au processus IEP ou 504 si des aménagements sont nécessaires.

Mise en oeuvre

- Réaliser les actions décrites dans le PAA et le PSI, notamment: les soins épisodiques, la coordination des soins, l'enseignement de la santé, la promotion de la santé, la consultation, la communication et la documentation.
- S'assurer que le matériel fourni aux enseignants et aux autres membres du personnel est rédigé de manière appropriée pour le public visé.

Évaluation

- Évaluer régulièrement afin de déterminer si les objectifs des soins infirmiers et les résultats des élèves sont atteints.
- Évaluer le plan périodiquement, notamment ce qui fonctionne bien, les obstacles, les préoccupations et ce que l'élève/le soignant/le personnel aimerait changer.
- Évaluation du personnel de soutien scolaire pour les besoins éducatifs supplémentaires.
- Répondre aux besoins émotionnels, culturels, développementaux et linguistiques.
- Évaluer l'adhésion de l'élève au plan lors de chaque visite épisodique auprès de l'infirmier/ère scolaire.
- Réviser le plan et la mise en oeuvre des soins en conséquence en fonction des résultats de l'évaluation afin d'améliorer les résultats.
- Au moins une fois par an, revoir l'impact global du plan et les éventuels changements nécessaires en collaboration avec l'élève.

*https://www.nasn.org/portals/0/resources/2015_asthma_care_checklist.pdf

SA³MPRO™